

Re-densifier nos «grands ensembles» un projet réaliste

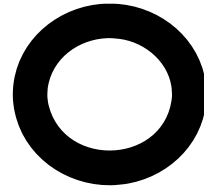
EPFL 19 novembre 2014

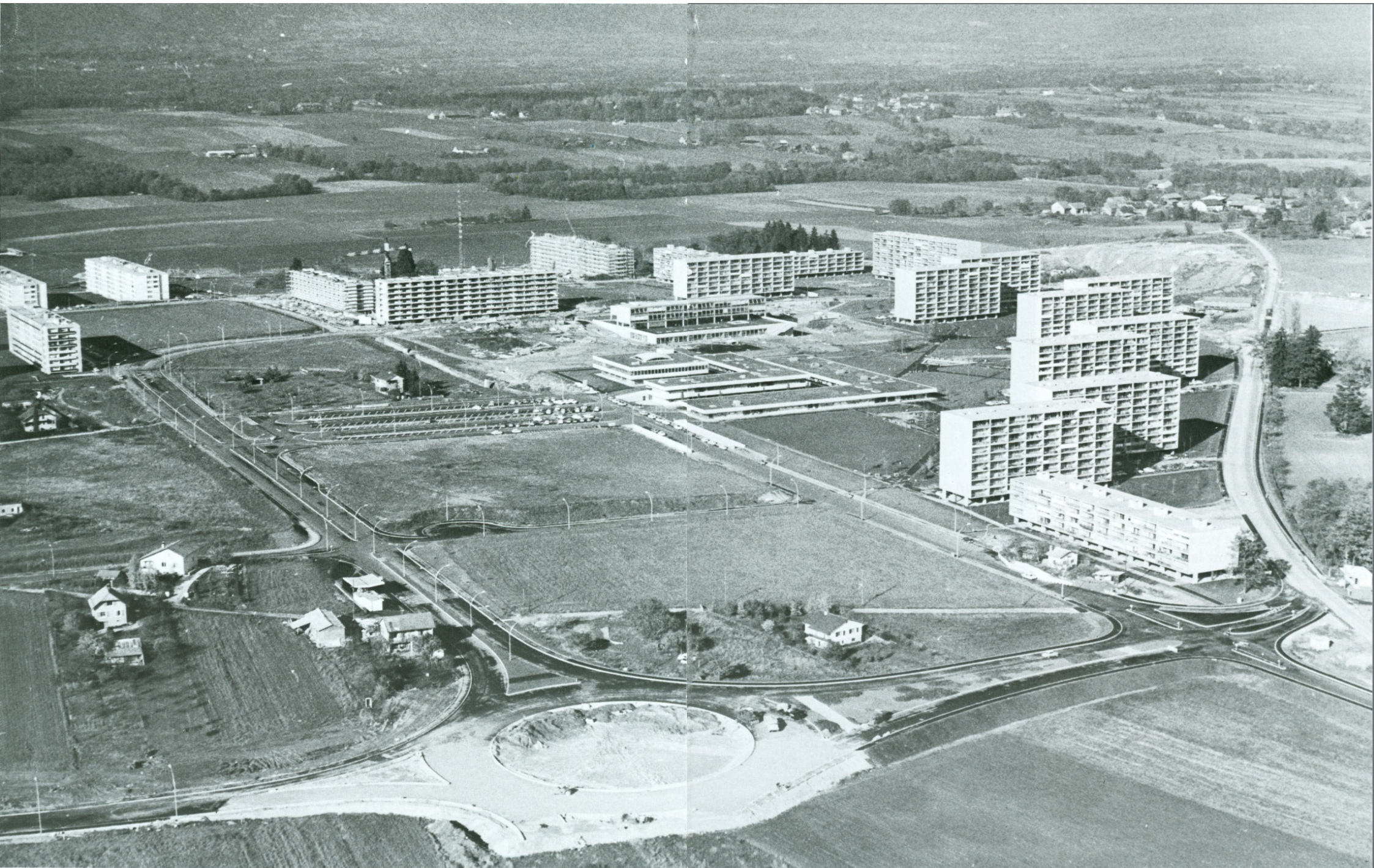
Olivier Morand

Responsable du service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie

Commune de Meyrin



















ESQUISSE DU QUARTIER EN MEMBRE DE LA RUE DE PARIS



Schéma de la parcelle pour l'extension de la crèche

CONCEPT GENERAL



Schéma de quartier pour l'extension de la crèche



Schéma de la parcelle pour l'extension de la crèche

UNE MAISON POUR LES ENFANTS

L'hypothèse d'une maison de l'enfance, non plus identifiée en tant qu'extension de la maternelle intégrée dans un espace de verdure est possible. Ainsi, le nouveau bâtiment s'identifie tel un élément dans un parc par analogie à l'image de la maison dans son jardin.

Dès l'entrée dans le bâtiment et jusqu'aux espaces de vie, l'enfant s'oriente au travers d'espaces caractérisés par leurs qualités spatiales et de lumière, tant pour les fonctions principales que pour les distributions, les halls et les entrées. L'expérience spatiale fera partie du quotidien, tant au gré des parcs qu'au travers des rapports privilégiés qu'établissent les unités de vie avec l'environnement. Celui-ci bénéficiera d'un accès direct vers le dehors : au jardin pour les unités de vie à prestations élargies, à la terrasse pour les unités de vie à prestations restreintes. Aux heures de pauses et de repas, les programmes se croisent, les uns et les autres profitant ainsi indistinctement du jardin et des terrasses.

La seconde phase d'étude a porté principalement sur une simplification des rapports entre les fonctions. Le thème d'une organisation sur des niveaux décalés, facilitant les transitions, et adaptée à l'échelle enfantine est maintenue. Toutefois, le programme des unités de vie s'organise exclusivement sur deux niveaux, au rez-de-chaussée pour les unités à prestations élargies, au rez-de-sous-sol pour les unités à prestations restreintes. Les parcs, depuis l'entrée au bâtiment se prolongent au moyen de rampes favorisant l'autonomie des plus jeunes.

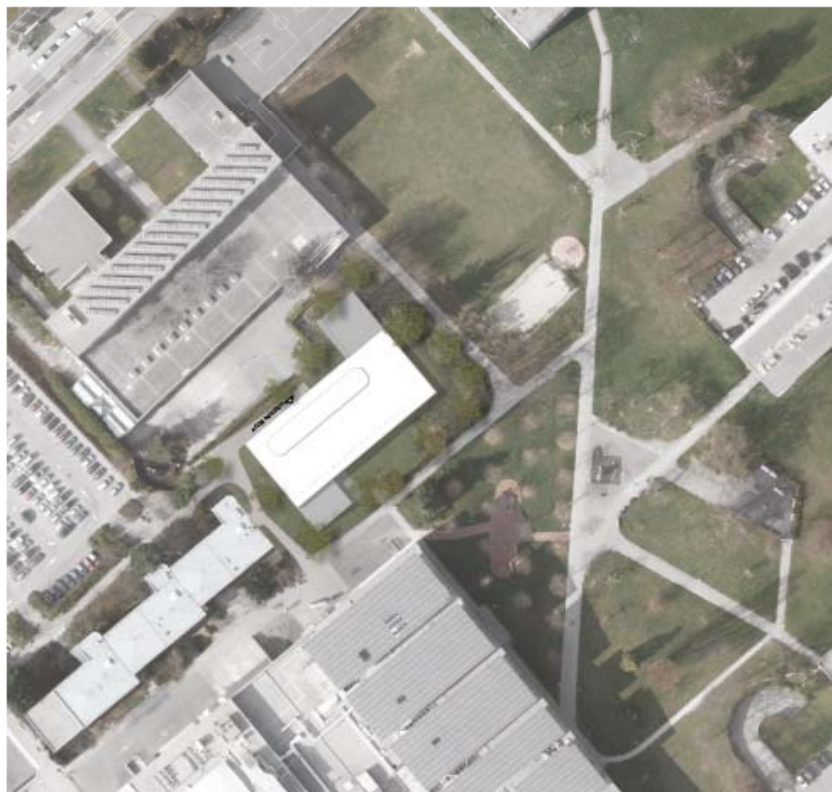
Les évidements dans le volume permettront une bonne protection solaire en été, sans gêner le bon éclairage des unités de vie en hiver, selon durant laquelle la course du soleil demeure plus basse.

Les services sont regroupés au sein du noyau central structurant d'une part les circulations du projet et agissent tel un élément de transition fonctionnel et phonique entre les halls et les espaces d'activités tel que la réfectoire.

Les bureaux entretiennent un rapport direct avec l'entrée et les halls des deux institutions favorisant l'accueil des parents et enfants. Les locaux des poteries sont organisés et répartis selon les usages : au rez-de-chaussée pour les parents, au rez-de-sous-sol pour les éducateurs des institutions.

Enfin, les locaux dédiés au repos du personnel et à l'entretien se situent à l'arrière.

En privilégiant la modularité des espaces, la disposition des unités de vie favoriseront les rapports entre les groupes. Des lieux élargis permettront d'organiser des soins de cabinet, horaires entre l'activité et les siestes.



COMMUNE DE BRYEN

















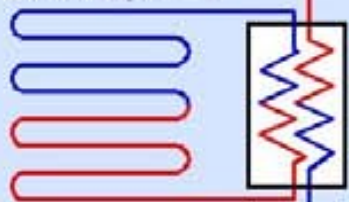






CERN

Rafratchissement des locaux et process

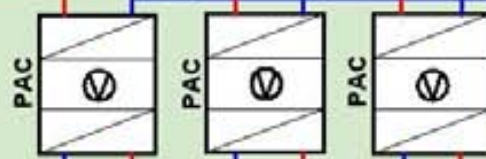


Peney 1 Peney 2 Peney 3

Pompage dans la nappe d'accompagnement du Rhône

Rejet vers le Nant d'Avril

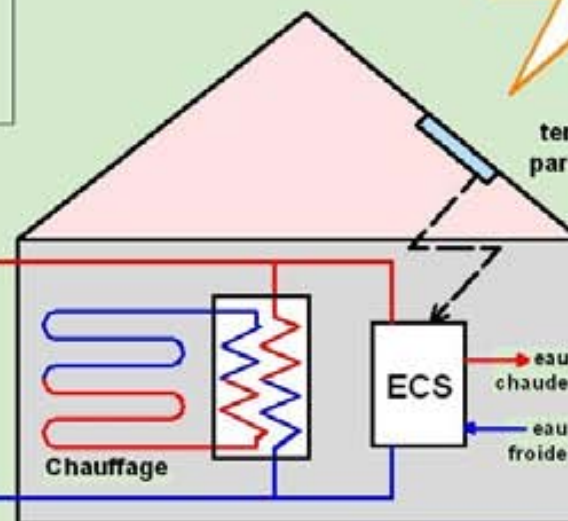
Chaufferie centrale



Les Vergers



Relève de la température d'ECS par l'énergie solaire



Principe d'une sous-station



